



L'action du FLES

**"PROFESSIONNALISATION AUPRÈS DE SALARIÉS
EN CONTRAT AIDÉ OU EN PARCOURS D'INSERTION"**

est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre
du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020.

Description synthétique du projet

L'association FLES 78, intervenant sur l'ensemble des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, propose une action de professionnalisation de salariés en contrat d'insertion PEC, CUI-CAE, EMPLOI D'AVENIR, CDD d'usage dans une Association Intermédiaire, CDDI en Entreprise d'Insertion ou en Atelier et Chantier d'Insertion.

Cette action comporte :

- une phase préalable à l'entrée en formation : réunion d'information et entretien individuel de bilan-diagnostic
- des formations visant l'acquisition de compétences clés, répondant à des besoins de formation transversaux
- des formations dispensées par les formateurs du FLES ou achetées à des organismes de formation visant la professionnalisation, l'acquisition de compétences professionnelles, la qualification
- la gestion technique, administrative et financière des formations
- la réalisation d'attestations d'expérience

Ce projet repose sur un réseau départemental de plus de 130 employeurs représentant plus de 1000 salariés en contrat d'insertion. Ces employeurs adhèrent au FLES 78 et versent des cotisations volontaires.

Les parcours de formation individualisés mis en place visent l'amélioration de l'employabilité des bénéficiaires, la qualification et le retour à l'emploi durable.

Finalités du projet

Le FLES 78 accompagne les salariés en contrat d'insertion dans la mise en œuvre d'un parcours individualisé de formation. L'objectif est l'amélioration de l'employabilité des bénéficiaires et l'accès à l'emploi durable.

Réalisations et résultats attendus

300 bénéficiaires par an • 35 h de formation en moyenne par bénéficiaire • 90% de formations validées par un diplôme, une certification ou une attestation de formation

